



22 mai 2013

## UN APERÇU DES POPULATIONS IMMIGRANTES ET DES MINORITÉS VISIBLES AU CANADA

### Faits saillants

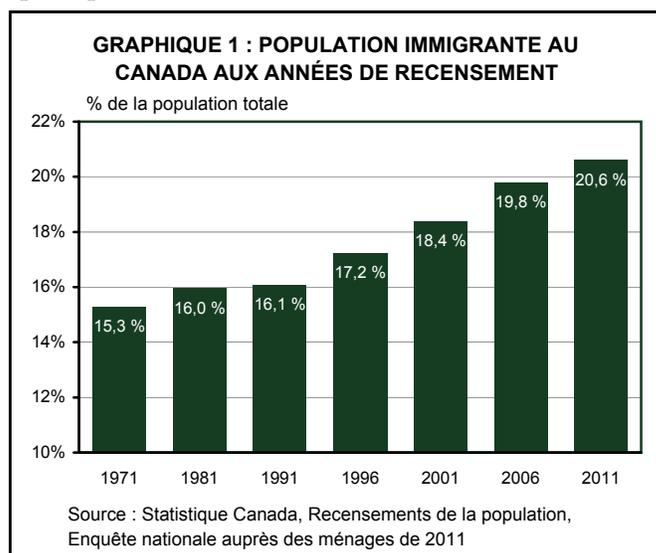
- D'après la première publication des résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), la population du Canada comptait en 2011 près de 6,8 millions d'immigrants et près de 6,3 millions de membres des minorités visibles. Ces chiffres représentent près de 21 % et de 19 % de la population totale, respectivement, et mettent en évidence la diversité de plus en plus grande du paysage démographique canadien.
- L'Asie demeure la principale région d'origine des nouveaux arrivants au Canada. Toutefois, la proportion des immigrants en provenance de cette région a diminué en 2011 par rapport à 2006. À l'opposé, une part de plus en plus importante de l'immigration se fait en provenance de l'Afrique, des Antilles, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Les données montrent également une augmentation du nombre d'immigrants qui choisissent de s'établir dans les provinces des Prairies plutôt qu'en Colombie-Britannique et en Ontario.
- L'ENM de 2011 montre que la concentration des immigrants et des minorités visibles dans les grands centres urbains se poursuit. Plus de 90 % de la population des deux groupes a choisi de s'établir dans l'une des 33 régions métropolitaines de recensement du pays.
- La diversité de la population du Canada se reflète également dans les quelque 200 langues parlées au pays. Un Canadien sur cinq n'a ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle, une proportion qui reste la même qu'en 2006.

La première publication des résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) fournit un portrait important et à jour de l'immigration et de la diversité ethnique au Canada, un paysage en rapide évolution. Dans ce court rapport, nous présentons quelques-unes des principales tendances liées aux com-

munautés immigrantes et des minorités visibles. Il est important de noter que l'ENM a remplacé le questionnaire de recensement complet qui était utilisé auparavant et que, s'il était obligatoire de répondre à ce dernier, la participation à l'ENM s'effectuait plutôt sur une base volontaire. La comparaison des données à long terme pose donc un certain problème. Cependant, nous laissons de côté cette question de comparabilité pour dresser un résumé des grandes tendances et problématiques en matière d'immigration, de façon à jeter un éclairage sur les plus récents développements. Dans ce rapport, les termes « immigrant » et « personne née à l'étranger » sont utilisés de façon interchangeable.

### Immigration : un survol

En 2011, l'ENM a recensé au pays près de 6,8 millions d'immigrants (soit toute personne née à l'extérieur du Canada).



Ce chiffre représente près de 21 % de la population totale et la plus grande proportion de personnes nées à l'étranger de tous les pays du G8 (graphique 1). Cette proportion a systématiquement augmenté depuis le recensement de 1971. À l'époque, les immigrants formaient à peine 15 % de la population canadienne. Depuis 2000, l'immigration nette a compté pour plus des deux tiers de l'accroissement démographique, et Statistique Canada estime que, d'ici 40 ans, elle comptera pour plus de 90 % de celui-ci (graphique 2).

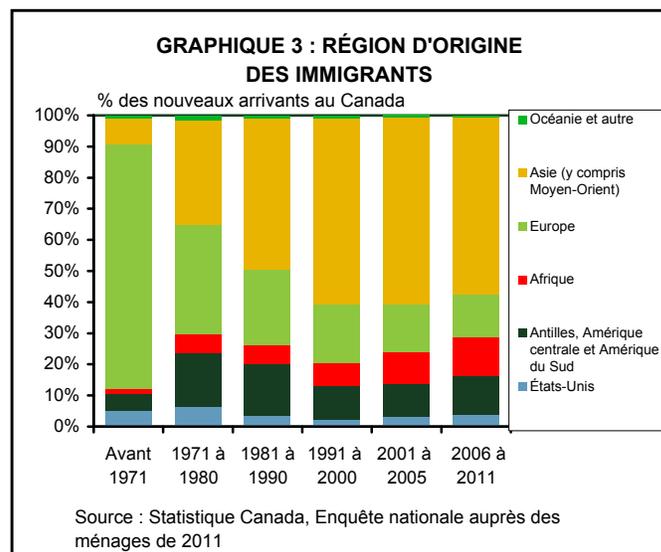
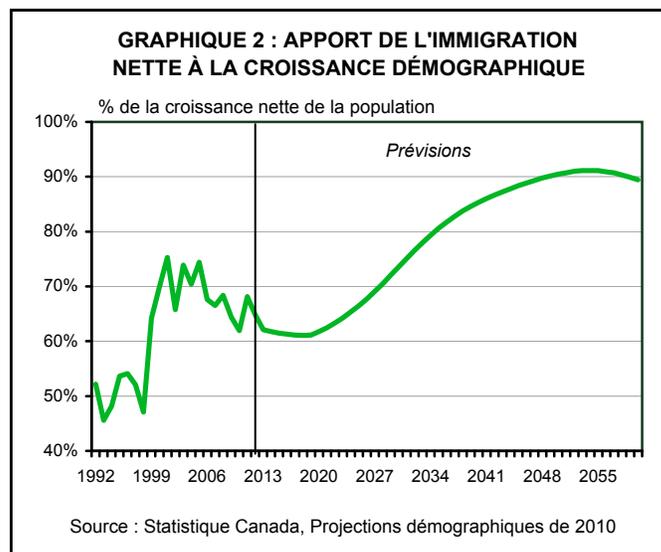
### Identification des principaux pays et régions d'origine

L'Asie, y compris le Moyen-Orient, demeure la principale région d'origine des immigrants au Canada. Cependant, en 2011, la proportion des immigrants en provenance de l'Asie continuait de chuter, passant de 60 % dans le recensement de 2005 à 56,9 % dans celui de 2011. À l'opposé, celle des immigrants en provenance des Antilles, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique a augmenté entre 2006 et 2011, plus d'un quart du nombre total d'immigrants étant originaires de ces régions (graphique 2).

Parmi les quelque 1,2 million d'immigrants reçus entre 2006 et 2011, plus du tiers étaient originaires de trois pays seulement : les Philippines (13,1 %), la Chine (10,5 %) et l'Inde (10,4 %). De tous les pays, les Philippines est celui qui a connu la plus importante augmentation du nombre d'immigrants entre les périodes couvertes par les deux derniers recensements. Le chiffre, déjà considérable, de 75 000 nouveaux arrivants philippins entre 2001 et 2005 a doublé pour s'établir à plus de 150 000 entre 2006 et 2011. La proportion des immigrants de ce pays a elle aussi presque doublé, passant de 7,6 % à 13,1 %. En comparaison, le nombre d'immigrants en provenance de la Chine et de l'Inde (les deux plus importants pays d'origine lors des derniers recensements) a diminué, passant d'un total combiné pour les deux pays de 270 000 (27 %) à 240 000 (21 %) au cours de ces mêmes périodes.

### Où les nouveaux arrivants ont-ils tendance à s'établir?

Les tendances touchant au lieu d'établissement des immigrants sont celles qui ont connu les plus grands bouleversements au cours des dernières années. Traditionnellement, l'Ontario et la Colombie-Britannique recevaient chaque année la grande majorité des nouveaux arrivants au Canada. Entre 1991 et 2000, plus des trois quarts des immigrants choisissaient de s'établir dans ces deux provinces seulement. Entre 2006 et 2011, cependant, cette proportion



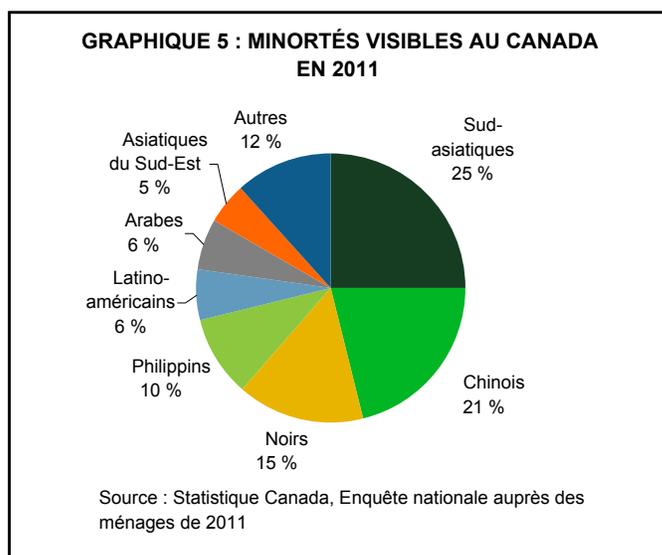
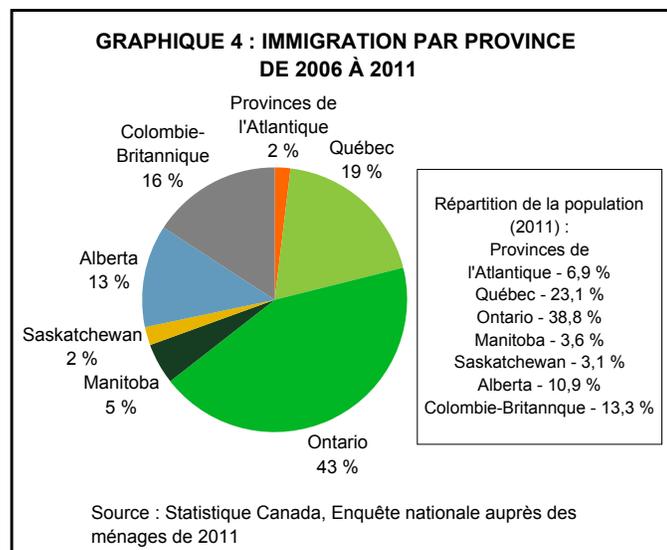
est passée sous la barre des 60 %. La proportion des immigrants s'étant établis dans les provinces des Prairies, de son côté, a augmenté. Deux raisons expliquent ce changement. Tout d'abord, la surperformance économique de ces provinces rend les perspectives d'emploi et les occasions sur le plan économique plus attrayantes pour les nouveaux arrivants. Ensuite, la mise en place des Programmes des candidats des provinces (PCP), qui permet aux provinces de procéder directement à la sélection de ses immigrants et d'accélérer le traitement de leur demande, a eu une incidence considérable sur les flux d'immigration. Le Manitoba a été l'une des premières provinces à mettre en place un tel programme (et celle où il a connu le plus de succès jusqu'à maintenant) vers la fin des années 1990 : depuis, la part nationale des nouveaux arrivants qui s'y sont établis a plus

que triplé, passant de 1,6 % entre 1991 et 2001 à 5 % entre 2006 et 2011. Ensemble, les trois provinces des Prairies ont quant à elles presque doublé leur part des immigrants reçus, passant de 10,3 % à 19,7 % au cours de cette même période. Les PCP ont également profité aux provinces de l'Atlantique : la proportion des immigrants s'étant établis dans les quatre provinces a doublé, de 1,0 % à 2,0 %. Le Québec, quant à lui, a connu une augmentation constante de sa part des immigrants reçus et accueille maintenant près de 20 % des nouveaux arrivants, contrairement à 12,7 % entre 1991 et 2000 (graphiques 4 et 5).

Il vaut la peine de faire remarquer que les immigrants choisissent, dans une proportion écrasante, de s'établir dans les centres urbains du Canada (les régions métropolitaines de recensement, ou RMR), quelle que soit la province. Des 6,8 millions d'immigrants vivant au Canada en 2011, 91 % habitaient l'une des 33 RMR du pays. Les plus importantes régions de concentration étaient, de loin, Montréal, Toronto et Vancouver (la zone surnommée « MTV »). Ces trois régions métropolitaines sont le lieu de résidence de 63,4 % de tous les immigrants, et celui de 62,5 % de ceux arrivés entre 2006 et 2011. Des trois régions, Toronto est celle qui possède la plus importante communauté immigrante. En effet, Toronto est le foyer de plus de 2,5 millions d'immigrants, qui représentent près de la moitié de la population de la région. Ce chiffre compte aussi pour près des deux cinquièmes de la population immigrante totale du Canada.

### Minorités visibles : un aperçu

L'ENM a aussi recensé le nombre de Canadiens qui se définissent comme membre d'une minorité visible (MV), une autre composante de plus en plus importante du paysage



démographique du pays. Dans le recensement de 2006, 5,1 millions de personnes, soit 16,2 % de la population, déclaraient appartenir à une communauté des MV. En 2011, ce chiffre est passé à 6,3 millions, ou 19,1 % de la population. Statistique Canada a signalé que cette augmentation de la population des minorités visibles était surtout attribuable à la forte immigration en provenance de l'extérieur de l'Europe : 78 % des immigrants arrivés au Canada entre 2006 et 2011 font partie des minorités visibles, soit légèrement plus que les 75 % des années 1990. L'ENM a aussi montré que les deux plus importants groupes de minorités visibles sont composés de personnes d'origine sud-asiatique (de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka, etc.) et chinoise (de la Chine, de Taïwan et de Hong Kong), soit respectivement 1,6 million et 1,3 million de personnes. La communauté noire est la troisième minorité visible en importance, avec 945 000 personnes. Ensemble, ces trois groupes représentent 11,7 % de la population totale et plus de 60 % de la communauté des MV (graphique 5). Il est intéressant de noter que la diminution du poids de l'Inde et de la Chine en tant que pays d'origine a entraîné une baisse de cette proportion : les trois mêmes groupes formaient plus de 65 % de la population des minorités visibles en 2001.

### Les minorités visibles restent concentrées dans les régions métropolitaines du Canada

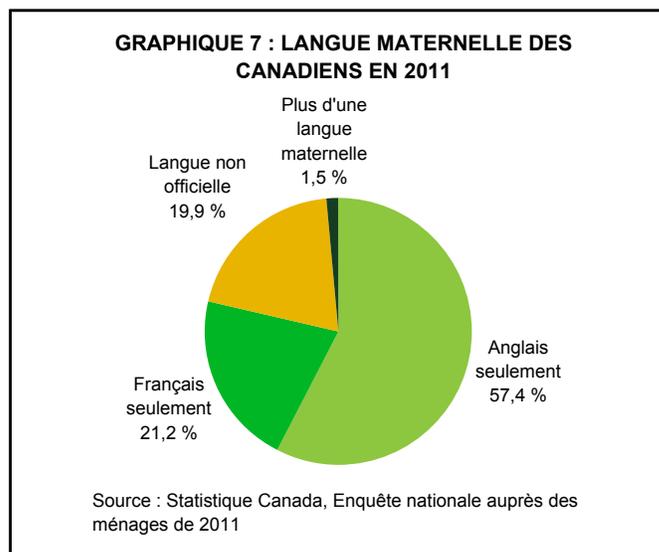
De façon analogue aux tendances observées chez les immigrants, les minorités visibles sont établies dans une très forte majorité dans les centres urbains du Canada. Plus de 95 % des membres des minorités visibles vivent dans une RMR, et 70 % habitent les seules villes de Montréal, Toronto et Vancouver. Toronto abrite la plus importante

population de minorités visibles : la communauté des MV compte 2,6 millions de membres, représentant 47 % de sa population totale et 41 % de l'ensemble de la population des MV au Canada (graphique 6). Vancouver suit de près au deuxième rang : avec un million de membres, la population des minorités visibles de cette ville représente 45 % de sa population totale.

### Le multilinguisme en croissance

En 2011, un cinquième des Canadiens possédait une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, soit la même proportion que dans le recensement de 2006. Cependant, la proportion de la population qui a déclaré posséder plus d'une langue maternelle est passée de 1,2 % à 1,5 % entre 2006 et 2011. Le punjabi est la langue non officielle la plus courante, 1,3 % de la population l'ayant déclarée comme langue maternelle. L'italien, l'espagnol et le cantonais suivent de près, dans une proportion de 1,2 % chacune. La langue non officielle ayant connu la plus forte croissance au Canada a été le tagalog (la langue officielle des Philippines), qui est la langue maternelle de plus de 12 % des immigrants arrivés au Canada entre 2006 et 2011.

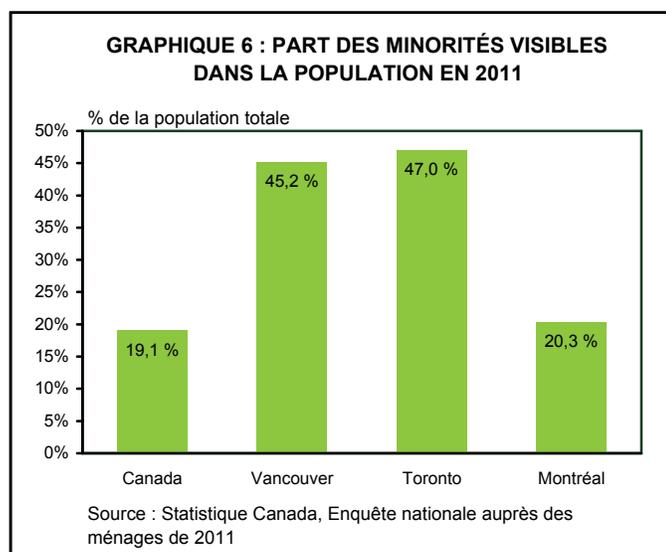
La diminution du poids de l'Inde et de la Chine dans le paysage de l'immigration se reflète dans les langues parlées au Canada. Bien que 30 % des personnes dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle aient déclaré une langue indo-aryenne (comme le punjabi, l'hindi, l'ourdou, etc.) ou un dialecte chinois comme langue maternelle, la prédominance de ces langues s'estompe. En 2006, 40 % des nouveaux arrivants possédaient l'une de ces langues comme langue maternelle. En 2011, cette proportion est tombée à 30 % seulement. Des modifications récentes apportées à



la politique fédérale en matière d'immigration ont placé davantage d'accent sur la connaissance des langues officielles. Ces changements à la politique font craindre que la proportion des immigrants en provenance de la Chine et de l'Asie du Sud continue à décroître au cours des prochaines années. Il faut cependant faire remarquer que l'amélioration du niveau de vie dans ces régions constitue un facteur de diminution des flux d'immigration, et continuera de l'être.

### Conclusion

La première publication des résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages permet de prendre davantage conscience de l'importance de l'immigration et des minorités visibles dans le paysage démographique canadien. Le Canada connaît un vieillissement rapide de sa main-d'œuvre, tout comme la plupart des pays développés, et une bonne partie de la prospérité économique future du pays repose sur sa capacité à attirer les travailleurs étrangers et à les intégrer avec succès au marché du travail. Heureusement, le Canada est avantageusement positionné sur ces deux fronts par rapport à ses concurrents internationaux. Toutefois, les nouveaux arrivants doivent toujours faire face à des défis de taille en ce qui concerne les compétences linguistiques et la reconnaissance des diplômes étrangers. Ces barrières ont creusé un fossé qui s'élargit entre les revenus et les perspectives du marché du travail des Canadiens nés à l'étranger et celles des Canadiens nés au pays. Étant donné que le Canada entrera bientôt en concurrence avec toutes les autres économies développées pour attirer le même bassin de travailleurs qualifiés, il est de la plus haute importance de faire tomber ces barrières afin de libérer le plein potentiel d'une partie si importante de la population canadienne.





Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à titre informatif seulement et peut ne pas convenir à d'autres fins. Il ne vise pas à communiquer de renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans le rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, le rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs et sont sujettes à des risques inhérents et à une incertitude. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et divisions apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.